

BESOIN DE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES CIVILS DANS LA ZONE DE SANTE D'OICHA ET VILLE DE BENI

Territoire de Beni

Novembre 2019

1. INTRODUCTION

Depuis le 11 novembre 2019, suite au lancement des offensives militaires contre les ADF¹ à Beni, plusieurs attaques de représailles sur les populations civiles dans les zones rurales ainsi que la ville de Beni ont été enregistrées. Dans la période du 11 au 18 novembre, **53 personnes civiles ont été tuées** dans les attaques armées, dont la plupart a Oicha et Mbau. La nuit du 19 au 20 novembre, le quartier Boikene en ville de Beni a été attaqué par les présumés ADF. Cette nouvelle attaque a fait 7 morts parmi la population civile. Certaines de ces attaques ont été menées en face des bases de la MONUSCO à savoir, à Boikene et à Mayimoya.

L'intensification des combats armés et la résurgence des attaques des présumés éléments ADF sur les populations civiles dans le territoire de Beni est liée à l'annonce le 30 octobre 2019, des opérations unilatérales de l'armée congolaise contre les ADF dans le Grand Nord.

Aujourd'hui, plusieurs risques spécifiques de protection des civils en lien avec cette situation sont à considérer et les plus importants restent :

- L'utilisation des populations civiles comme boucliers humains par les groupes armés ;
- L'augmentation des cas de tueries parmi les civils ;
- Les attaques des sites des déplacés (PDIs)² ou des milieux qui regroupent un grand nombre de populations civiles ;
- Les attaques visant des groupes spécifiques comme les peuples autochtones ou les populations rwandophones³;
- Les enlèvements des populations civiles ;
- Les attaques sur des centres de santé et des écoles.

Ce plaidoyer du cluster protection Nord-Est, examine les conséquences pour la protection, des affrontements armés dans le territoire de Beni, en particulier celles liées à l'activisme des groupes armés dans la zone de santé de Oicha et Beni ville suite au lancement des offensives militaires, donnant lieu à de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La note propose des recommandations au Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), à la MONUSCO mais également à la communauté humanitaire, afin d'améliorer davantage l'environnement de protection des civils dans tout le territoire.

2. CONTEXTE

Le territoire de Beni, dans l'Est de la RDC, est la cible d'attaques répétées d'individus armés qui s'en prennent aux populations civiles aussi bien dans les zones rurales que dans les localités périphériques des villes de Beni et d'Oicha. L'insécurité grandissante dans la zone a occasionné des mouvements massifs de populations accompagnés de graves violations des droits de l'homme et du droit international

¹ ADF (ou ADF NALU) : Allied Democratic Forces

² PDI : Personne déplacée à l'intérieur de son pays

³ Souvent référées comme « pygmées » et « hutu ».



humanitaire. Chaque jour, un nombre considérable de personnes fuyant les combats entre FARDC⁴ et groupes armés ainsi que les massacres répétitifs perpétrés par les présumés ADF dans les milieux d'origine des civils, sont enregistrés. Ce groupe armé s'attaque à la fois aux populations civiles et aux positions des FARDC, pille les biens, les médicaments dans les centres de santé et hôpitaux, incendie les maisons, détruit les écoles et kidnappe les hommes, femmes ainsi que les enfants.

Il faut rappeler que le territoire de Beni fait l'objet depuis plusieurs années d'affrontements armés et de violences dus à la présence active des groupes armés ADF et des milices Mai Mai mais aussi les combats réguliers entre ces éléments armés et la FARDC. En janvier 2018, les opérations militaires contre les groupes armés dans tout le Grand Nord, ont augmenté les mouvements de populations, les cas de violations graves des droits humains et les risques de protection, principalement liés aux enlèvements, meurtres, violences sexuelles, recrutement des enfants, attaques sur des centres de santé et écoles.

Les incursions des présumés ADF dans Beni et Oicha ville ainsi que les environs, ont occasionné une nouvelle dynamique de déplacement interne (urbain) à laquelle il fallait faire face. La plupart des déplacements était dirigée vers l'Ouest de la ville de Beni, où la majorité des PDIs vivait dans une promiscuité en familles d'accueil. Cette situation intervenait alors que la riposte de la maladie à virus Ebola était en cours dans la zone.

A la suite des nombreuses protestations des populations civiles contre l'attitude pacifique de la MONUSCO Beni, en fin 2018, la mission s'est engagée à soutenir les FARDC dans la traque des groupes armés dans le Grand Nord. Le 15 novembre 2018, sept casques bleus ainsi que plusieurs éléments FARDC ont trouvé la mort dans ces opérations militaires conjointes sur le terrain.

En avril 2019, les présumés ADF ont fait une nouvelle incursion dans les localités de la chefferie de Watalinga, dans la zone de santé de Kamango, provoquant un déplacement de plus de 10.000 ménages vers Nobili.

Depuis 2018, les mouvements de populations continuent dans tout le territoire de Beni. Ces mouvements ont continué jusqu'en novembre 2019, compte tenu des attaques des éléments armés et les affrontements entre ces forces et les FARDC. Cependant, si certains déplacés restent quelque temps dans un même endroit, la plupart font face à plusieurs vagues de déplacement tandis que les actions de retour à la vie normale sont remises en question par de nouveaux affrontements et attaques des éléments armés. Résultat, après 12 mois (août 2018 - août 2019), il a été observé une légère baisse de 5 555 du nombre total de déplacés internes dans le territoire.⁵

Les groupements Batangi Mbau et Bambuba Kisiki qui abritent des déplacés de longue date ayant fui les zones de combats depuis le début des opérations militaires SOKOLA, sont les plus affectés par les attaques et incursions des groupes armés. Ces groupements restent constamment sous menaces d'attaques des présumés ADF/NALU ainsi que les autres éléments armés qui cherchent à se ravitailler en produit de premières nécessités.

Les attaques armées des présumés ADF des six derniers mois de l'année 2019, à Beni ont été dirigées principalement sur la route nationale numéro 4, notamment vers les villages Mangboko, Malolu, Watalinga, Mayimoya, Mulobya, Maleki, Eringeti et Oicha.

-

⁴ FARDC : Forces armées de la RDC

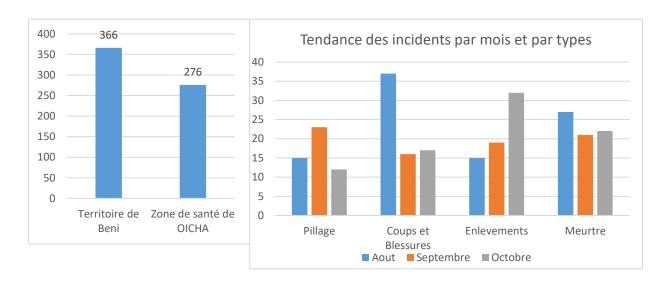
⁵ Les données de la Commission Mouvements de Populations indiquent qu'en août 2018, le territoire de Beni comptait 281 748 PDIs. Le 25 août 2019, ce chiffre est passé à 276 193 PDIs.



3. SITUATION DE PROTECTION

3.1. Tendance des incidents de protection

Depuis septembre 2019, les FARDC ont lancé une opération dite de « grande envergure » contre les présumés éléments de l'ADF. Plusieurs localités autrefois occupées par ces derniers ont été récupérées par l'armée congolaise. En guise de représailles, les présumés ADF ont accentué leurs assauts sur les populations civiles principalement dans des localités situées sur l'axe Mbau-Oicha-Erengeti. Par conséquent, les risques des meurtres, enlèvements, pillages, etc. y sont très élevés.



Durant les trois derniers mois, la zone de santé d'OICHA a, à elle seule, enregistré 276 incidents sur 366 pour l'ensemble du territoire, soit 75%. Le nombre d'enlèvements et de meurtres a augmenté en octobre.

3.2. Meurtres et pillages

- ✓ Dans la nuit du 14 au 15 novembre 2019, les présumés éléments de l'ADF ont fait incursion dans le quartier Mabasele, 33 Km au Nord-ouest du Centre-Ville de Beni. Au cours de cette incursion, 6 PDIs retournés parmi lesquels 4 hommes, une fille et un garçon (tous d'une même famille), ont été tués à la machette, une maison incendiée, du bétail enlevé et autres biens de valeur emportés.
- ✓ Le 16 novembre 2019, vers 02 heures du matin, les mêmes présumés ADF, ont à nouveau fait incursion dans le Village Kebikeba, localité Mbau, situé à environ 23Km au Nord-ouest du Centre-Ville de Beni. Ils ont tué sur place 16 personnes parmi lesquelles 7 PDIs adultes de la communauté pygmée (3 hommes et 4 femmes) et 9 retournés (2 hommes, 3 femmes, 3 filles et un garçon); enlevé 11 retournés dont 8 enfants (5 filles et 3 garçons), 2 femmes et un homme; pillé des biens dans 5 boutiques et incendié deux maisons avant de se retirer de la localité.
- ✓ Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 novembre 2019, des présumés éléments de l'ADF, revenant de Mbau, ont de nouveau attaqué la commune rurale d'OICHA, précisément le quartier Pakanza, cellule Katendere, situé à 30Km au Nord du Centre-Ville de Beni. Pendant leur opération, ils ont tué par machette 6 personnes, incendié 5 maisons et se sont livrés aux pillages des biens dans plusieurs maisons. Signalons que parmi les personnes tuées figure un homme



adulte qui était enlevé par les mêmes présumés ADF lors de leur incursion du 16 novembre 2019 au Village Kebikeba/Mbau.

✓ Le mardi soir (19 novembre 2019), 7 personnes ont encore perdu la vie dans une nouvelle attaque attribuée aux milices ADF contre la ville de Beni. L'incident est survenu au quartier Boikene, dans la cellule de Mapihi.

3.3. Enlèvements, séparations familiales et recrutement d'enfants

- ✓ Le samedi 09 novembre 2019, suite à une incursion des présumés rebelles ADF/NALU dans la localité d'Eringeti, groupement Bambuba-Kisiki, secteur de Beni-Mbau, à environ 60km sur la nationale N°04, il a été identifié 9 enfants séparés de leurs parents respectifs lors de l'attaque, dont 7 qui ont peu de temps été réunifiés avec leurs familles en déplacement dans la commune rurale d'Oicha. Les 2 enfants restants ont été placés dans des familles d'accueil spontanées par les membres de RECOPE.
- ✓ A la suite de l'incursion du 13 novembre 2019, des présumés ADF dans le quartier Mabasele à environ 33km de la ville de Beni, 3 enfants non accompagnés identifiés dont l'un était un nourrisson d'environ 3 mois, ont finalement été réunifiés avec leurs parents.
- ✓ L'incident survenu le samedi 16 novembre 2019, aux environs de 2h du matin dans la localité de Mbau centre et Mbau 3 et attribué aux ADF, était accompagné d'enlèvement de 4 enfants d'une même famille, tous des garçons.
- ✓ Au cours de l'attaque des présumés ADF, du mardi 19 novembre au soir, 7 personnes parmi lesquelles trois enfants (2 filles et 1 garçon) ont perdu la vie, tués par balles et par armes blanches.
- ✓ Le matin de mercredi 20 novembre 2019, une femme, présumée rebelle de l'ADF avec deux enfants, a été capturée tôt le matin de mercredi 20 novembre 2019 par des jeunes qui manifestaient après la tuerie des civils (7) au quartier Boikene. Cette femme qui ne savait pas d'où elle venait a été maîtrisée par les jeunes, puis récupérée par les éléments de la police.

4. REPONSE DU GOUVERNEMENT A CE JOUR

- ✓ Renforcement des effectifs militaires de la FARDC afin d'assurer la sécurité dans Beni ville et ses environs, mais réel impact selon la population civile de Beni qui estime que les FARDC ne sont pas dans la capacité de les protéger.
- ✓ Mise en place et renforcement de la Synergie Mouvements et Protection des Populations dans la ville Beni (SMPP en sigle) avec pour objectif de coordonner et superviser les activités de collecte des données relatives aux mouvements et à la Protection des populations ainsi que promouvoir un climat de collaboration entre les services étatiques, les humanitaires et les agences du Système des Nations Unies.
- ✓ Profilage initial des personnes déplacées internes par les chefs de cellule de Beni avec le soutien du HCR.



5. REPONSE DE LA MONUSCO A CE JOUR

En prélude à l'offensive de la FARDC et des attaques de représailles des ADF, la MONUSCO a mis en place un plan de contingence pour la protection des civils dans tout le territoire de Beni.

6. REPONSES HUMANITAIRES A CE JOUR

- ✓ Octobre 2018 à mars 2019 : Mobilisation des acteurs ayant des fonds flexibles pour la réponse humanitaire dans les zones urbaines de Beni et Oicha ;
- ✓ **Mobilisation de fonds pour la réponse aux besoins humanitaires à Beni** : 1ere allocation standard 2019 avec 3 projets multisectoriels de 12 mois chacun (1er mai 2019 30 avril 2020).
- ✓ Mise en place de Groupe de Travail protection et CLIO comme mécanismes d'échange et de plaidoyer pour la protection des civils ;
- ✓ Renforcement/ coordination avec le (s) synergie(s) et mécanismes de coordination et de protection des civils (SMGPP) ;
- ✓ Evaluations de protection à Oicha et dans la ville de Beni sen cours, mais il faut noter que la communauté humanitaire n'a pas accès à Oicha depuis le 16 novembre.

7. RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement de la République démocratique du Congo

Face aux menaces graves et avérées que font peser les groupes armés et les milices sur la sécurité et l'intégrité physique des populations civiles du territoire de Beni, et les atteintes à leurs biens, le Gouvernement de la RDC a la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour leur protection. Pour mettre en œuvre cette obligation, il est recommandé au Gouvernement de la RDC de :

- i. Pleinement respecter et mettre en œuvre les instruments juridiques internationaux sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées et ratifiés par la RDC, parmi lesquels le protocole du Pacte des Grands Lacs relatif à la protection et l'assistance de ces personnes.
- ii. Durant les opérations militaires, prendre toutes les mesures conformément aux règles applicables du droit international humanitaire afin de protéger et épargner les populations civiles ainsi que les personnes hors de combat.
- iii. Les efforts du Gouvernement pour le dialogue avec les groupes armés et les milices afin d'obtenir leur reddition doivent être poursuivis. Tout accord obtenu avec les groupes armés et les milices ne devra inclure aucune mesure d'amnistie pour les crimes les plus graves, notamment les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre.
- iv. Combattre l'impunité par la mise en place de moyens policiers et judiciaires efficaces contre les auteurs présumés des violations des droits de l'hommes commises, tout en garantissant la protection des victimes.
- v. Faciliter la mise en place au niveau territorial, d'un cadre d'échange entre les acteurs humanitaires et autorités civiles et militaires afin de discuter du volet humanitaire des questions de protection et d'assistance aux personnes touchées par les déplacements internes.



- vi. Protéger les droits des minorités, et en particulier ceux des populations autochtones en promouvant le respect des droits de l'homme.
- vii. Ne pas recourir à des milices ethniques pour maintenir l'ordre public.
- viii. Renforcer la prise en charge et l'assistance aux populations vulnérables dans les zones affectées par le déplacement interne.
- ix. Renforcer les effectifs dans les villes afin de pallier aux actes de représailles des ADF contre les populations civiles.

Aux autorités locales et gouvernement provincial

i. Mener des activités de sensibilisation auprès de la population civile pour partager les informations quant à l'offensive des FARDC contre les ADF et éviter les menaces contre les humanitaires qui sont restés à Beni pour soutenir les populations civiles.

A la MONUSCO

Face aux besoins de protection dans le territoire de Beni, en particulier la zone de santé de Oicha et Beni ville, le cluster protection recommande à la MONUSCO de :

- i. Renforcer les mesures nécessaires dans le cadre de son mandat⁶ pour assurer la protection des civils contre les violations graves des droits de l'homme perpétrées par les groupes armés et milices dans le territoire de Beni; en particulier, renforcer au plus vite sa capacité en personnel et support technique afin de répondre de manière efficace aux besoins aigus de protection des civils, sur les lieux de combats, de déplacement, et dans les villes de Oicha et Beni (conjointement avec la PNC).
- ii. Renforcer son appui aux FARDC et à la PNC⁷ afin que ces derniers aient une capacité accrue d'intervention rapide et efficace dans la zone.
- iii. Renforcer son action auprès des autorités militaires et civiles de la RDC pour la protection des civils par une action immédiate pour assurer la sécurité physique des populations civiles, ainsi que par la mise en œuvre de moyens favorisant le respect des droits de l'homme.
- iv. Assurer l'accès des combattants aux programmes de DDRR/R de la MONUSCO et travailler avec les autorités de la RDC à la mise en place rapide d'activités visant la réintégration et le retour à la vie civile des combattants démobilisés.
- v. Mettre en œuvre son plan de contingence 2019 pour la protection des civils à Beni.
- vi. Renforcer la coordination et le partage d'informations avec la communauté humanitaire.

⁷ PNC : Police nationale congolaise

⁶ S/RES/2463 (2019)



A la communauté humanitaire

- i. Mener des évaluations rapides des besoins humanitaires dans les zones affectées par les déplacements internes.
- ii. Mobiliser des fonds flexibles afin de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents à Beni et à Oicha.
- iii. Renforcer toutes les activités de protection afin de répondre aux incidents et réduire les risques liés aux violences sexuelles, à l'exploitation des personnes vulnérables, le recrutement des enfants dans les groupes armés etc.
- iv. Sous le lead de OCHA, mettre en place un plan d'action pour la réponse humanitaire en milieu urbain en cas de déplacements massifs vers Beni et Oicha centre.

Fait à Goma le 22 novembre 2019 Cluster Protection Nord-Kivu